

# L'ASN a décelé des anomalies sur les générateurs de 18 réacteurs nucléaires

26 juin 2016

---

Mercredi 22 juin, Pierre-Franck Chevet, président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), a indiqué à la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, qui l'auditionnait, la situation des anomalies découvertes à l'usine Areva du Creusot (Saône-et-Loire).

La mise en évidence de concentrations anormales de carbone dans le couvercle et la cuve de l'EPR en construction à Flamanville (Manche) a conduit l'ASN à demander à EDF et Areva une enquête sur l'usine du Creusot où cette pièce a été forgée. *« Il a été mis en évidence d'autres anomalies qui touchent notamment certains générateurs de vapeurs pour lesquels nous avons la certitude qu'il y a des ségrégations (anormales de carbone) »*, explique Pierre-Franck Chevet.

Selon l'ASN, 17 réacteurs nucléaires comptent au moins un composant de générateur de vapeur susceptible d'être affecté par des ségrégations de carbone.

Une [note d'information publiée par l'ASN](#) le lendemain de l'audition, le jeudi 23 juin, confirme les propos de son président. *« Certains fonds primaires de générateurs de vapeur pourraient présenter une zone de concentration importante en carbone pouvant conduire à des propriétés mécaniques plus faibles qu'attendues »*. Ces générateurs équipent 18 réacteurs, notamment sur les centrales du Blayais, de Civaux et de Fessenheim.

L'autre problème est que l'anomalie sur la cuve de l'EPR, à l'origine de ces découvertes, n'a pas été identifiée *« par les contrôles internes d'Areva et d'EDF, mais parce qu'on nous avons insisté pour faire un certain nombre de contrôles »*, explique Pierre-Franck Chevet. *« Lorsque des écarts*

(sur des pièces) *était constatées, un dossier, appelé dossier barré, était ouvert où l'anomalie était traitée. Mais il n'allait ni chez le client ni chez l'autorité de contrôle. C'est une pratique industrielle inacceptable. Je ne parle même pas de réglementation nucléaire* », juge le patron de l'ASN.

Les investigations sur les anomalies de certaines pièces vont se poursuivre, explique l'ASN. L'Autorité veut étendre les audits à deux autres usines : celle de Chalon/Saint-Marcel (Saône-et-Loire) et celle de Jeumont (Nord).

► **Source :** *L'Usine nouvelle*

**Lire aussi :** [Le réacteur n°2 de Fessenheim mis à l'arrêt par l'Autorité de sûreté nucléaire](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/L-ASN-a-decele-des-anomalies-sur-les-generateurs-de-18-reacteurs-nucleaires>